



Gestion des déchets ménagers

Où en sommes-nous ?

Comment construire la suite ensemble ?

Séminaire SPCPF – séquence Déchets
30 septembre 2026

 DÉLÉGATION
ÉVELOPPEMENT
COMMUNES

Développer ensemble





1

DECHETS : OÙ EN SOMMES-NOUS ET COMMENT AVANÇONS-NOUS ?



1 Déchets : où en sommes-nous et comment avançons-nous?



OBJET DE NOTRE PRESENTATION DE CE MATIN

RENDRE COMPTE

Des travaux réalisés depuis 2023 et de ce qu'ils ont permis d'établir.

ETRE TRANSPARENTS

Sur les difficultés identifiées, les coûts et les choix qui restent à éclairer

AGIR

Identifier les solutions et améliorations qui peuvent être engagées sans attendre les choix structurants de long terme.

CONSTRUIRE LA SUITE DES MAINTENANT

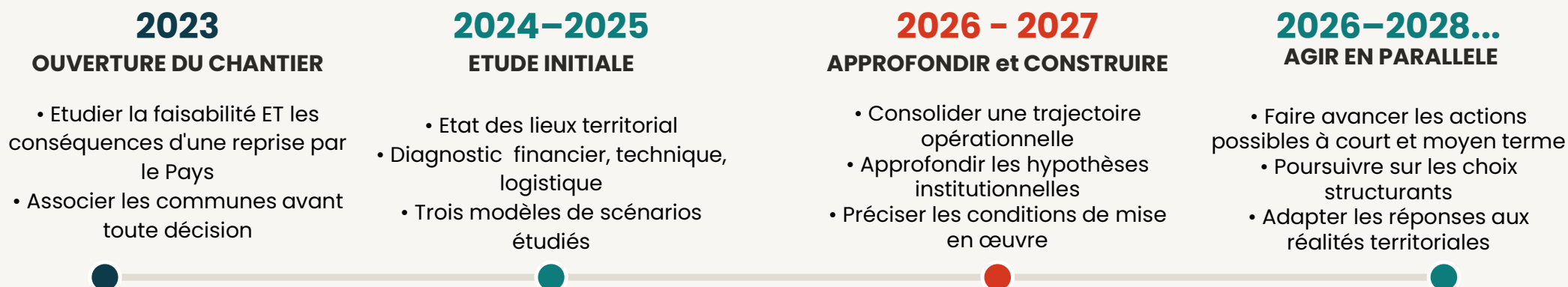
Avec une vision territoriale
ET
des solutions adaptées aux réalités de chaque archipel

Aujourd'hui : partager clairement où nous en sommes, ce qui peut avancer à court et moyen terme et les choix structurants qu'il nous reste à éclairer.

1 Déchets : où en sommes-nous et comment avançons-nous?



Un chantier engagé depuis 2023





2

L'ETUDE INITIALE

2 L'étude initiale



Glossaire

Sigles utilisés dans la séquence déchets



FLUX DE DECHETS

DMS Déchets ménagers spéciaux

DEEE Déchets d'équipements électriques et électroniques

DTQD Déchets toxiques en quantités dispersées

OMr Ordures ménagères résiduelles

ENC Encombrants

VHU Véhicules hors d'usage

MNU Médicaments non utilisés



INSTALLATIONS

CET Centre d'enfouissement technique

CET simplifié Centre d'enfouissement technique simplifié

CRT Centre de recyclage et de transfert

UIOM Unité d'incinération des ordures ménagères

UVE Unité de valorisation énergétique



FINANCEMENT

REOM Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

TEOM Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

2 L'étude initiale

Une démarche d'expertise en 3 phases



Objectiver la situation, tester des modèles d'organisation possibles, puis comparer leurs effets.

1 PHASE A

Compétences déchets ménagers spéciaux : évaluer l'exercice de ses compétences par le Pays et les moyens nécessaires

L'étude initiale a établi une première estimation :

- **Fonctionnement : 460 M F CFP/an**
- **Besoin estimé : 686 M F CFP/an (+226 M FCFP) + 5 postes**
- **Investissements estimés : 1 à 1,6 Md F CFP**

→ **UNE ÉVALUATION TOUTEFOIS PARTIELLE, À ACTUALISER**

Une évaluation qui ne restitue pas de manière exhaustive les moyens et besoins liés à la prise en charge des déchets ménagers spéciaux, notamment dans les îles.

2 PHASE B

Compétences déchets des communes : objectiver les coûts et les fortes disparités territoriales

Besoin théorique estimé : 5,6 Md F CFP/an
REOM : $\approx 33\%$ du coût théorique
Des situations très contrastées selon les communes et les archipels

3 PHASE C

Transfert et traitement des déchets : tester et comparer des modèles de scénarios territoriaux

- **3 modèles de scénarios de transfert et de traitement**
- **Analyse technique, logistique, organisationnelle, financière et environnementale**



2

L'ETUDE INITIALE

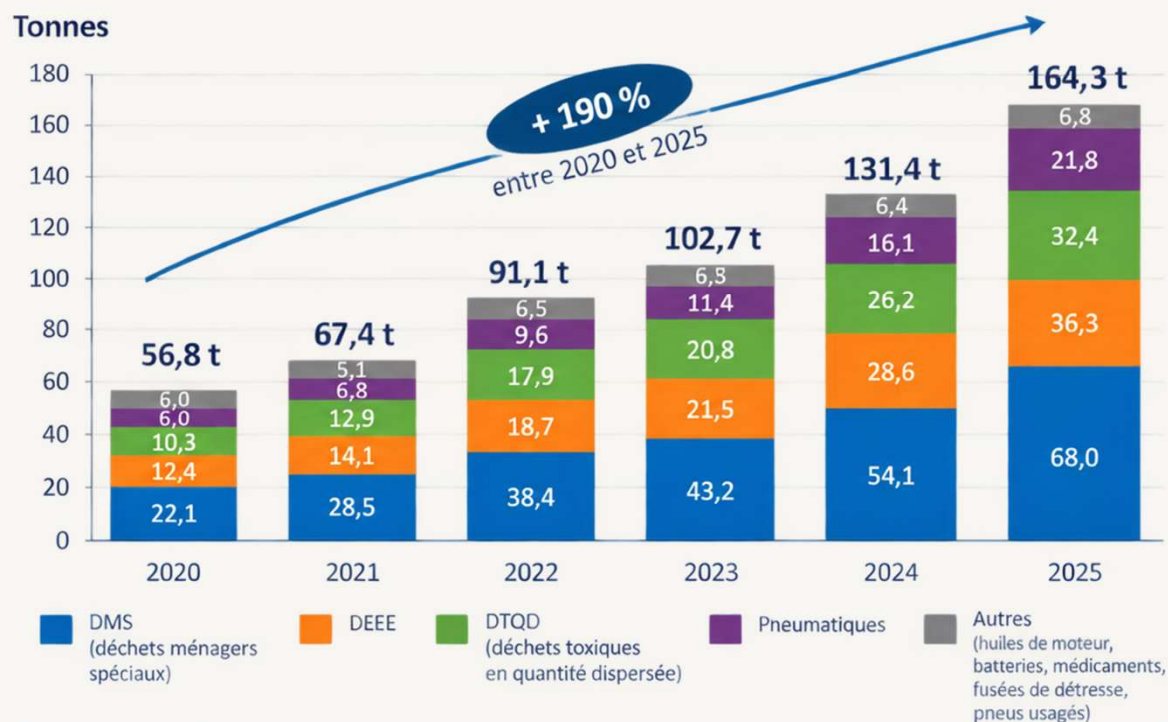
PHASE A

FOCUS : Ce que le Pays prend en charge

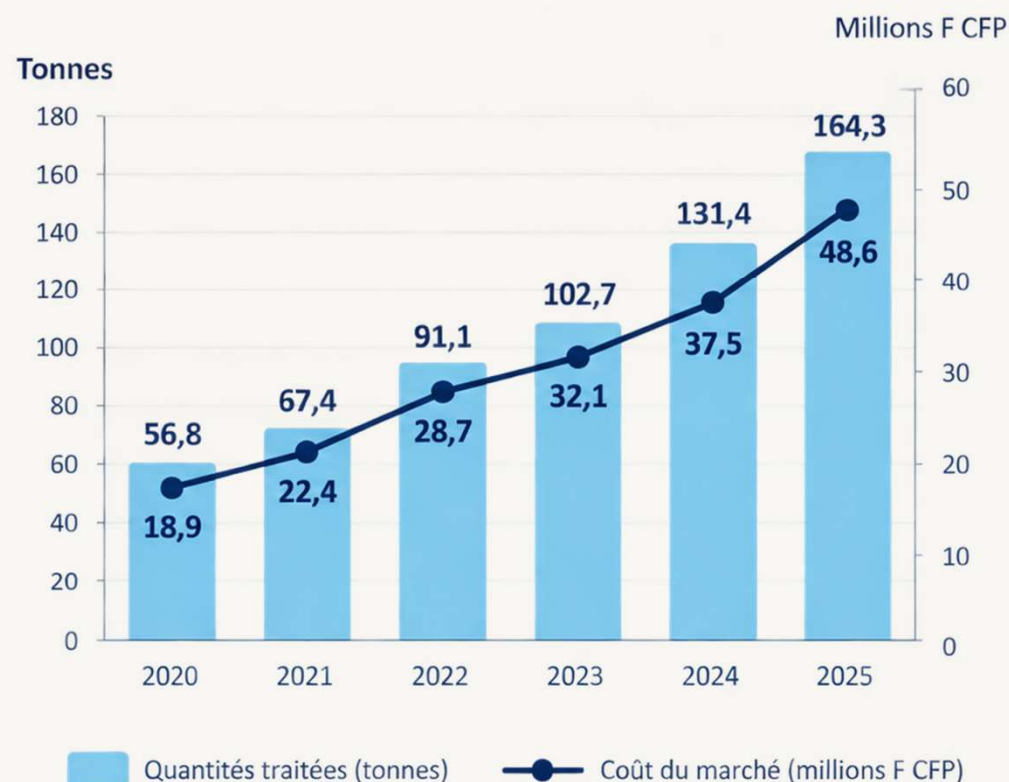
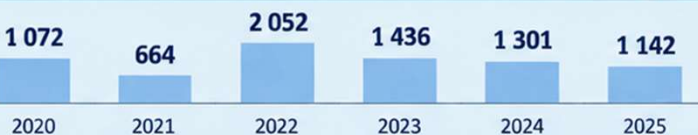
2 L'étude initiale



Fenua Mā : une évolution des quantités traitées par filière depuis 2020



VHU traités
(en nombre de véhicules)



L'étude initiale



Iles éloignées : bilan 2024 - 2026

CE QUE LE PAYS PREND EN CHARGE

Les déchets dangereux des ménages

Périmètre IDV - Fenua mā

MNU – Fusées de détresse
– Pneus usagés

~~DMS – DTQD – DEEE – VHU~~

Périmètre DIREN – îles

BILAN 2024 2026

164,3 tonnes (Déchets dangereux)

33,8 millions F CFP

+

416 VHU

Des opérations exceptionnelles en 2025 aux Gambier et Marquises (Nuku Hiva et Ua Pou).

CE QUI EST AUJOURD'HUI IDENTIFIE

12 COMMUNES IDENTIFIEES EN ATTENTE DE RAPATRIEMENT OU MISE A DISPOSITION DE CONTENANTS

9 OPERATIONS DE RAPATRIEMENT OU MISE A DISPOSITION ENGAGEES

156 VHU A RAPATRIER EN PREPARATION

CE QUI CONTRAINT notre PRISE EN CHARGE

RESSOURCES HUMAINES

FONCIER DISPONIBLE

CAPACITES DE TRAITEMENT A TAHITI

CAPACITES DE **TRANSPORT MARITIME**

DELAIS DE PASSATION DES **MARCHES PUBLICS**

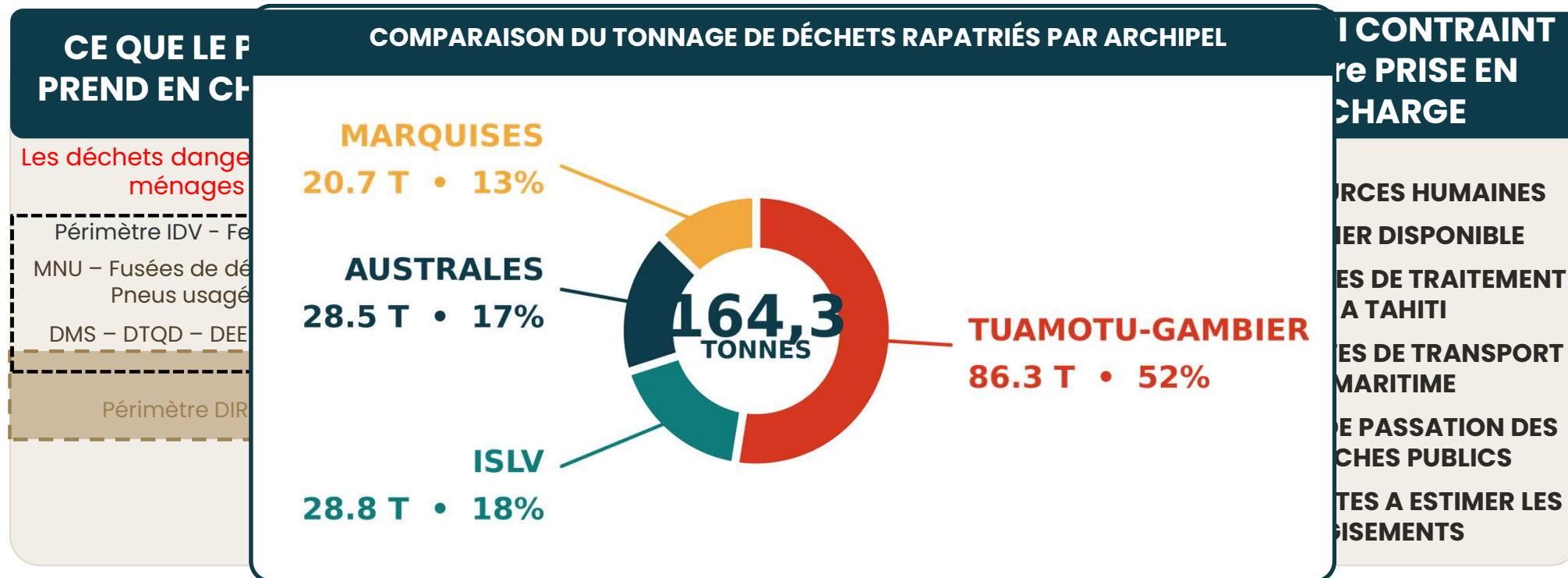
DIFFICULTES A **ESTIMER** LES **GISEMENTS**

Une responsabilité du Pays déjà exercée mais dont les moyens et l'organisation doivent être consolidés pour répondre aux besoins, notamment des îles

2 L'étude initiale



Iles éloignées : Bilan 2024 - 2026



Une responsabilité du Pays déjà exercée mais dont les moyens et l'organisation doivent être consolidés pour répondre aux besoins, notamment des îles



2 L'étude initiale



2027 : les principaux moyens identifiés pour renforcer la prise en charge par le Pays

Demandes transmises pour le BP 2027, sous réserve des arbitrages et du vote budgétaire. Objectif : 170 t rapatriées hors VHU.

Action	Fonctionnement M F CFP	Investissement M F CFP
Déchets dangereux des îles éloignées	75	—
VHU des îles : nouveau marché	60	—
Contenants de sécurisation, stockage et transport	—	100
Affrètement maritime (20) et carburant / huiles (30)	50	—
Réemploi et ressourceries	30	—
Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour les infrastructures déchets	—	400
Total des demandes documentées	215	500

715 M F CFP proposés, hors masse salariale



2

L'ETUDE INITIALE

PHASE B

FOCUS : Ce que font les communes

2 L'étude initiale



Traitement des déchets et installations (2023)

RATIOS DE PRODUCTION (kg/hab./an)

Archipel	OMR (t)	Recyclables (t)
Société	44 329	5 836
Australes	600	29
Marquises	1 094	49
Tuamotu-Gambier	1 956	167
TOTAL	49 979	6 082

OMR
[119 ; 186] kg/hab./an

Recyclables
[7,4 ; 28] kg/hab./an

Verre
[2 ; 30] kg/hab./an

Déchets verts
[12 ; 363] kg/hab./an

MODALITÉS DE TRAITEMENT — nombre de communes équipées, par type de flux

Installations / équipements	OMR	EMB	Verre	DV	ENC
CET	11				11
Dépotoir – brûlage	16	5	6	7	15
Tri & transfert		14			
Centre de tri		8			
Broyage			7		
Concassage			11		
Broyage-compostage				14	
Pas de service	1	1	2	1	1

Autres installations : Déchèteries (5), Ressourceries (2) · En projet : 2 ressourceries communales



2 L'étude initiale



Synthèse

Une compétence exercée avec volontarisme, mais des moyens fragiles

CONSTATS

- Présence d'un syndicat intercommunal → mutualisation ISLV
- Fortes disparités de collecte et de traitement
- Tri et recyclage insuffisants hors Îles du Vent
- Financement (REOM) insuffisant quand il est mis en place
- Coût moyen : 16 000 à 20 000 XPF/hab./an

LIMITES

- Moyens humains et financiers insuffisants pour assumer pleinement la compétence
- Coût du fret pour le rapatriement
- Manque d'équipements structurants dans les îles éloignées (déchèteries, CET, compostage...)

PISTES D'AMÉLIORATION

- Plus d'équipements structurants
- Mutualisation des moyens et équipements
- Encourager les communes à améliorer la gestion de leurs déchets
- Plus de moyens financiers et techniques

Objectif : renforcer les moyens humains, financiers et les équipements structurants pour sécuriser l'exercice de la compétence communale



2

L'ETUDE INITIALE

PHASE C

FOCUS : Les 3 modèles de scenarios

2 L'étude initiale



QUELLES GRANDES SOLUTIONS POUR TRAITER LES DÉCHETS ?

STOCKER CET / CETS

Enfouissement contrôlé des déchets

- + Solution éprouvée et maîtrisée
- Besoin de foncier
- Suivi et exploitation dans la durée

→ Adapté selon les volumes et les territoires

INCINÉRER UIOM

Réduction importante du volume des déchets

- + Limite le recours à l'enfouissement
- Exploitation et maintenance spécialisées
- Fumées et résidus à traiter

→ Plusieurs tailles d'unités possibles

VALORISER L'ÉNERGIE UVE

Incinération avec récupération d'énergie

- + Réduit le volume et produit de l'énergie
- Investissement important
- Nécessite un gisement suffisant et régulier

→ Solution structurante à grande échelle

LE CHOIX DÉPEND DES VOLUMES, DES RÉALITÉS DE CHAQUE TERRITOIRE ET DE LA CAPACITÉ À GÉRER TOUTE LA CHAÎNE DE TRAITEMENT.

2 L'étude initiale



L'INCINERATION : UNE PISTE À ÉTUDIER DANS TOUTE SA CHAÎNE



CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

1 LE BON DIMENSIONNEMENT

Le volume et la régularité du gisement déterminent la technologie pertinente.

2 LE COÛT GLOBAL

Investissement + exploitation + maintenance + compétences + traitement des résidus.

3 L'ADAPTATION AUX ÎLES

Fret, maintenance, personnel qualifié, pièces, résidus et exutoires doivent être INT2GR2S.

PETITES UNITÉS COMPRIS : NE RIEN ÉCARTER A PRIORI, MAIS EXPERTISER LA SOLUTION COMPLÈTE DANS LES CONDITIONS POLYNÉSIENNES.

2 L'étude initiale



Les 3 modèles de scénario étudiés

Trois scénarios étudiés sur 2024–2025, sur la base des coûts, de la faisabilité et de l'impact

Modèle de scénario 1

Traitement au plus près des îles

UVE / UIOM : 1 UVE

CET à créer : 40 CETS (îles entre 100 et 1000 hab) + 9 CET (+ 1000 hab) + 1 broyeur à ENC (Tahiti) + broyeurs à verre + presse à balles

30 054 M FCFP invest. • 6 525 M FCFP/an exploitation

+ FORCES

Responsabilisation de chaque île (traitement in situ) et valorisation locale des biodéchets et déchets verts

- FAIBLESSES

- 49 CET à créer : foncier et moyens humains et investissements importants
- Risques de pollution + aucun retour d'expérience sur les CET simplifiés sans compter surveillance et maintenance complexes sur certaines îles

Modèle de scénario 2

Rapatriement ciblé vers Tahiti

UVE / UIOM : 1 UVE

CET à créer : 9 CET (+1000 hab) + broyeur à ENC (Tahiti) + broyeur à verres et presse à balles

27 994 M FCFP invest. • 5 898 M FCFP/an exploitation

+ FORCES

Le moins impactant, le plus simple à mettre en œuvre. Optimisation des rotations maritimes existantes

- FAIBLESSES

- Logistique portuaire et flux à Tahiti + complexe
- Rapatriement des OmR : tassage, stockage et manutentions supplémentaires, équipements décentralisés à maintenir + adaptation des consignes de contrôle + conditionnement adapté

Modèle de scénario 3

Incinération territorialisée

UVE / UIOM : 1 UVE + 7 UIOM

CET à créer : Aucun (maintien des 6 existants) + CRT, broyeurs et presse à balles

24 463 M FCFP invest. • 6 037 M FCFP/an exploitation

+ FORCES

Investissement initial le plus faible des 3. Traitement au plus près de territoires éloignés, moins de recours à l'enfouissement + optimisation des CET existants

- FAIBLESSES

- 7 petites unités à exploiter : compétences techniques requises
- Besoin de compétences techniques, maintenance et traitement des fumées
- Organisation et logistique plus complexes

La comparaison éclaire, mais n'impose pas de choix.



2 L'étude initiale



Ce que l'étude a permis de consolider

A partir des réalités et données des territoires, une vision consolidée à l'échelle de la Polynésie pour comparer les organisations possibles.

1 UNE VISION CONSOLIDÉE DE L'EXISTANT

Compétences, organisations, équipements et pratiques du Pays et des communes.

2 DES BESOINS ET DES DISPARITÉS TERRITORIALES OBJECTIVÉS

Flux, niveaux d'équipement, moyens disponibles et situations très différentes selon les territoires..

3 DES COÛTS MIEUX IDENTIFIÉS

Investissement, exploitation, transfert et transport interinsulaire.

4 DES CONTRAINTES STRUCTURELLES IDENTIFIÉES

Foncier • éloignement • faibles volumes
• fret • moyens humains et techniques.

5 TROIS SCÉNARIOS TERRITORIAUX COMPARÉS

Selon leurs dimensions techniques, logistiques, économiques, organisationnelles et environnementales.



UN SOCLE D'ANALYSE DÉSORMAIS DISPONIBLE POUR APPROFONDIR LES CHOIX ET CONSTRUIRE LA TRAJECTOIRE À VENIR



2 L'étude initiale



LES ORIENTATIONS FORMULEES PAR L'ETUDE INITIALE

Une organisation hybride, progressive et adaptée aux réalités de chaque archipel.

1

AGIR EN AMONT

Prévention et réduction à la source.
Améliorer collecte, tri et préparation des flux.

2

CONSTRUIRE UN SCÉNARIO HYBRIDE

Combiner les solutions les plus adaptées.
Zonage et phasage par territoire, plutôt qu'un modèle unique.

3

STRUCTURER LE TRAITEMENT

Une structure compétente qui coordonne pour la cohérence à l'échelle de la Polynésie, avec maintien des missions de proximité aux communes.

Aucun scénario « clé en main » : construire une solution réaliste, territorialisée et soutenable.



3

POURQUOI FAUT-IL UNE ETUDE COMPLEMENTAIRE?

3 Pourquoi faut-il une étude complémentaire ?



Une étude complémentaire en deux parties

Deux parties distinctes, mais complémentaires.

I CONSTRUIRE UNE TRAJECTOIRE OPERATIONNELLE HYBRIDE

- Combiner les scénarios 2 + 3
- Définir l'organisation du transfert et du traitement à court et moyen terme
- Construire le phasage vers les solutions structurantes
- Préciser les infrastructures et équipements nécessaires
- Préciser les flux, les coûts et les financements

II APPROFONDIR LES HYPOTHESES INSTITUTIONNELLES

Comparer les différentes modalités d'organisation et d'exercice de la compétence de traitement des déchets ménagers.

Deux hypothèses examinées selon une méthodologie comparable

Deux QUESTIONS complémentaires : COMMENT organiser concrètement le service public de gestion des déchets , selon QUELLE organisation institutionnelle ?



3 Pourquoi faut-il une étude complémentaire ?



PARTIE I DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE :

Construire une TRAJECTOIRE OPERATIONNELLE HYBRIDE

3 Pourquoi faut-il une étude complémentaire ?



Partie I : UNE CONFIGURATION A EXPERTISER ET A AJUSTER AUX TERRITOIRES

SCÉNARIO 2 + SCÉNARIO 3



UNE COMBINAISON ADAPTÉE AUX TERRITOIRES

1 UVE de Tahiti (Nive'e)

Environ 70 000 t/an (OMR, plastiques, DASRI)

2 6 CET existants maintenus

Paihero, Bora Bora, Nuku Hiva, Ua Pou, Tubuai, Rapa

3 Rapatriement des déchets

Îles sans CET → Tahiti ou l'installation la plus proche (ex. Marquises = Nuku Hiva)

4 9 à 10 unités d'incinération (A EXPERTISER)

1 à 2 par archipel : ISLV, Marquises, Australes, Tuamotu-Gambier (mutualisées par zone)

5 5 nouveaux CET 2 – (A EXPERTISER)

Un par archipel

6 Equipements complémentaires

Déchèteries, ressourceries, broyeurs à verre, presses à balles etc

POINT DE DEPART DE L'ETUDE : COMBINER LES SOLUTIONS ISSUES DES MODELES DE SCENARIO 2 ET 3 PUIS EN TESTER LA FAISABILITE ET LE PHASAGE

OBJECTIF : aboutir à une trajectoire réaliste, chiffrée, phasée – veiller à ne pas appliquer uniformément une même solution à toute la Polynésie



3 Pourquoi faut-il une étude complémentaire ?



**PARTIE II DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE :
APPROFONDIR ET COMPARER LES CONSEQUENCES CONCRETES DES
DEUX HYPOTHESES**

3 Pourquoi faut-il une étude complémentaire ?



PARTIE II : DEUX HYPOTHESES EXPLOREES JUSQU'AU BOUT

Une même exigence d'analyse pour éclairer la décision sans la préjuger.

HYPOTHESE 1

Répartition actuelle des compétences mais repensée ensemble

≠ statu quo (*évolutions et améliorations possibles de l'exercice de nos compétences respectives*)

- Gouvernance et coordination de notre action publique
- Mécanismes de coopération mutualisation et accompagnement renforcés entre le Pays et les communes
- Modalités possibles d'un accompagnement technique et financier renforcé du Pays (*ingénierie, dispositifs de financement existants, péréquation ...*)
- Moyens d'action des communes mobilisables (mutualisation des moyens entre les communes, coopération intercommunale...)

HYPOTHESE 2

Reprise de la compétence de traitement par le Pays

- Conditions de mise en oeuvre
- Soutenabilité financière et budgétaire
- Moyens humains et techniques
- Organisation territoriale
- Gouvernance et responsabilités
- Sécurisation juridique et modalités de transfert

Les deux hypothèses seront approfondies jusqu'au bout et selon une méthodologie comparable

3 Pourquoi faut-il une étude complémentaire ?



PARTIE II : Des enjeux communs, quel que soit notre choix

Changer le titulaire de la compétence ne fait pas, à lui seul,
disparaître les contraintes structurelles.

ORGANISATION ET COHESION
TERRITORIALE

INFRASTRUCTURES

MOYENS HUMAINS
ET TECHNIQUES

LOGISTIQUE DES TRANSFERTS
(FRET CONDITIONNEMENT)

FINANCEMENT / SOUTENABILITE

PREREQUIS
JURIDIQUES

3 Pourquoi faut-il une étude complémentaire ?



PARTIE II : DEUX HYPOTHÈSES COMPARÉES — DES ENJEUX À TRAITER DANS LES DEUX CAS

Les deux hypothèses seront analysées selon une méthodologie comparable, sur la base de critères communs.

TRAITER DES THEMATIQUES COMMUNES AUX DEUX HYPOTHESES

LEVIERS DE FINANCEMENT

REOM • fiscalité • REP

ACHEMINEMENTS MARITIMES

Surcoût des transferts depuis les petites îles – péréquation ?

INFRASTRUCTURES – EQUIPEMENTS et INSTALLATIONS

Estimatif des besoins en investissement

MISSIONS RESPECTIVES

Coordination et articulation des rôles et missions (*y compris si structures nouvelles de gestion...*)

ET COMPARER LES DEUX HYPOTHESES et LEURS IMPACTS

Faisabilité

Soutenabilité

Besoins

Délais

Conditions de
réussite

Incidences
organisationnelles

Incidences
usagers

Risques
Contraintes



SYNTHESE COMPARATIVE avec avantages et limites de chaque hypothèse + recommandations



3 Pourquoi faut-il une étude complémentaire ?



Au-delà du choix institutionnel.....LA QUESTION CENTRALE :

COMMENT MIEUX GERER ENSEMBLE ?

Quelle que soit l'organisation retenue, les mêmes défis devront être relevés ensemble.

01

FINANCER

durablement le service

02

RENFORCER

les infrastructures et les transferts

03

MUTUALISER

les moyens et les structures

04

COORDONNER

les interventions

L'enjeu : mieux articuler nos rôles et missions, mutualiser nos moyens et rechercher ensemble les réponses les plus adaptées aux réalités de chaque territoire.



4

LA SUITE : CONSTRUIRE
PROGRESSIVEMENT AVEC LES
COMMUNES

4

La suite : Construire progressivement avec les communes

Une concertation directe avec les communes, pour co-construire les solutions



CALENDRIER

ORGANISER PROGRESSIVEMENT LES SEQUENCES AU RYTHME DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX
Associer les communes et les groupements de communes

THEMATIQUES

FINANCEMENT – TRANSFERTS –
INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS –
ORGANISATION – REOM ET FISCALITE –
PLACE ET EXPERIENCE DES STRUCTURES
EXISTANTES DONT FENUA MA

FORMATS

ATELIERS TERRITORIAUX ET / OU
THEMATIQUES ASSOCIANT ELUS ET
TECHNICIENS SELON LES SUJETS

TERRITOIRES

ADAPTER LES ECHANGES AUX
REALITES ET AUX BESOINS PROPRES
A CHAQUE ARCHIPEL MAIS AVEC
UNE VISION TERRITORIALE

Notre proposition : associer les équipes du SPCPF à la préparation de cette concertation, dans le respect des responsabilités de chacun

UNE PREPARATION COLLABORATIVE DE LA CONCERTATION

LE PAYS PILOTE ET ASSUME LA DEMARCHE

- **Conduit les études**
- Organise le **dialogue** avec les communes
- **Prépare** les propositions et **assume** les décisions et arbitrages relevant de ses **responsabilités**

LE PAYS PROPOSE D'ASSOCIER LE SPCPF A LA PREPARATION DE LA CONCERTATION

- **Bénéficier de sa connaissance** des réalités, besoins et attentes des communes ;
- **Recueillir son regard** sur les sujets, formats et séquences de travail proposés ;
- **S'appuyer sur son expérience** des démarches et échanges conduits avec les élus et les communes
- **Construire avec ses équipes**, si le SPCPF le souhaite, les modalités de son association à la démarche.

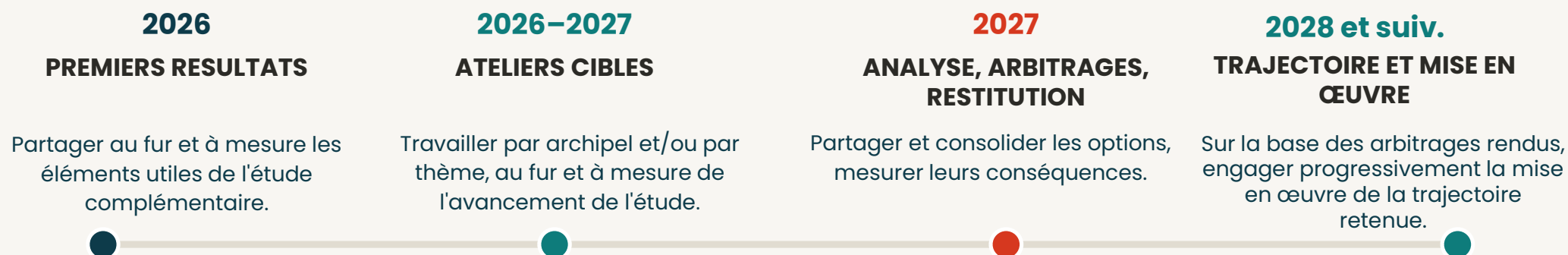
L'ASSOCIATION PROPOSÉE AU SPCPF N'A PAS POUR OBJET DE LUI FAIRE PORTER LA POSITION DU PAYS, NI DE CONVAINCRE LES COMMUNES D'UNE ORIENTATION QUI SERAIT DÉJÀ ARRÊTÉE



4 La suite : Construire progressivement avec les communes



Notre feuille de route se dessine désormais



Une concertation progressive, construite au fur et à mesure de l'avancement de l'étude, sans attendre son achèvement.



Mauruuru

 DÉLÉGATION
ÉVEIL ET DÉVELOPPEMENT
DES COMMUNAUTÉS

Développer ensemble

